



# ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

LETTRE D'INFORMATION – *Mardi 22 juin 2010*

## Agenda

### Lundi 28 juin

-15h : **Jean BASTIÉ**, président honoraire de la Société de Géographie : « *La démocratie au risque des élections* ».

### Lundi 5 juillet

-11h30 : réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.  
-12h30 : déjeuner des membres.  
-15h : **André VACHERON**, membre de l'Académie : « *Notice sur la vie et les travaux d'Édouard Bonnefous* », Gde salle des séances.  
-comité secret.

### Lundi 27 septembre

-15h : **Raymond BOUDON**, membre de l'Académie : « *Que signifie "donner le pouvoir au peuple" ?* ».

### Lundi 4 octobre

-9h : colloque « Régulation financière », Gde salle des séances.  
-12h30 : déjeuner des membres.  
-15h : **Bernard GAZIER**, professeur à l'Université Paris-I : « *La démocratie engage-t-elle une certaine politique économique ?* ».

### Lundi 11 octobre

-9h : colloque « Mathématiques et risques financiers », Gde salle des séances.  
-15h : **Isabelle FALQUE-PIERROTIN**, présid. du Forum des droits sur l'internet : « *Internet et démocratie* ».

### Lundi 18 octobre

-15h : **Henri PIGEAT**, président du Centre de formation des journalistes : « *Pouvoir médiatique et démocratie en 2010* ».

### Lundi 25 octobre

-15h : **Marcel GAUCHET**, directeur d'études à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales : « *Individu et société en démocratie* ».

### Lundi 8 novembre

-12h30 : réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.  
-15h : **Sylvain MENANT**, professeur émérite à la Sorbonne : « *Deux conceptions modernes de l'égalité : Voltaire et Rousseau* ».

## Séance du lundi 21 juin

Après approbation du procès-verbal de la séance du lundi 14 juin, le président **Jean Mesnard** a fait procéder aux dépôts d'ouvrages.

**Alain Plantey** a présenté à ses confrères l'ouvrage d'Éric Branca *De Gaulle et les Français libres*, préfacé par Max Gallo (Paris, Albin Michel, 2010, 271 pages), et aussi le coffret de DVD édité par France Télévisions sous le titre *Appel du 18 juin 1940 – 70<sup>e</sup> anniversaire*.

Le président **Jean Mesnard** a lui-même présenté l'ouvrage de Madeleine Lazard *Un homme singulier – Charles Baudelaire* (Paris, Arléa, 2010, 332 pages).

Il a ensuite passé la parole à **Hubert Bost**, doyen de la V<sup>e</sup> section de l'École Pratique des Hautes Études, qui a fait une communication sur le thème : « *Protestantisme et démocratie* ».

À l'issue de sa communication, l'orateur a répondu aux questions que lui ont posées les Académiciens **Alain Besançon, Emmanuel Le Roy Ladurie, Jacques de Larosière, Alain Plantey, Marianne Bastid-Bruguère, Georges-Henri Soutou, Jean Baechler et Jean Mesnard**.



## Séance du samedi 29 juin (1940)

Le président **Louis Germain-Martin** a rendu compte à ses confrères de la vie administrative de l'Institut au cours du mois de juin. « *Avant de vous exposer quelle fut la vie administrative de l'Institut au cours du présent mois, je rappellerai les dispositions prévues le 11 juin 1940 par la Commission administrative centrale, afin d'assurer, malgré les événements, la continuité des services de l'Institut, en vue de la reprise ultérieure d'une entière activité des Académies. Le 11 juin, en effet, la Commission, après avoir eu connaissance des décisions prises par les bureaux des cinq Académies de suspendre, jusqu'à nouvel ordre, les séances académiques ordinaires ou solennelles (la presque totalité des Académiciens ayant suivi les avis donnés par les pouvoirs publics de quitter la capitale) décida de replier la majeure partie de ses Services. [En qualité de secrétaire de la Commission administrative, j'ai désigné.] suivant un plan établi dès 1938, les fonctionnaires et agents qui devaient assurer, quelles que fussent les circonstances, la permanence des services. [...] Les services sont toujours restés ouverts de 10 à 12 et de 14 à 18 heures. Service général : Le chef des Services, dès le 11 juin, s'est mis en rapport avec M. le Secrétaire perpétuel René Dussaud, le Rectorat, la Mairie, le Commissariat, les Pompiers, les Médecins, et pour plus de commodité, a établi son poste de permanence personnelle de 7 heures \_ à 19 heures \_ auprès du Standard Téléphonique du Palais. [...] Lorsqu'il a été prescrit de dégarnir de leurs sacs de sable les façades des Palais nationaux, le chef des Services, par les soins du personnel de l'Institut et avec l'aide des pompiers de la ville, a fait procéder à cet enlèvement qui a duré deux jours. »*

## ***Dans la presse et sur les ondes***

- **Bernard d'Espagnat** : « Aux yeux du physicien, le monde est-il intelligible ? », à lire dans *Évangile et Liberté* de juin-juillet (n°240). Extrait : « La physique actuelle me paraît nous fournir trois certitudes. La première est que les réponses au *questionnement ontologique* ne relèvent plus de la banalité. Elles ne peuvent plus être du type: "il y a des corpuscules dénommés électrons, neutrinos, photons et quarks, et toutes les choses qui existent ne sont que des combinaisons des corpuscules en question". La seconde est que le principe de *divisibilité par la pensée*, cher à Descartes, s'il est à garder d'un point de vue méthodologique, est à rejeter pour l'ontologie. Et la troisième, partiellement liée à la seconde, est que la physique actuelle n'est pas une ontologie et que, par conséquent, les réponses au questionnement ontologique ne peuvent relever d'elle que négativement. La physique peut nous dire quelles sont les représentations de 'ce qui est' qui sont à rejeter parce que contraires à l'expérience, mais elle ne peut décrire ce 'ce qui est'. Mais alors, ce qui existe, l'Être, c'est quoi ? Vous le voyez, les grandes interrogations de la philosophie pérenne, qu'on avait pu croire dépassées, se rouvrent. Mais elles se rouvrent sans effacement de l'acquis. En particulier nous savons que telles ou telles idées, *a priori* simples et séduisantes, ne marchent pas. Il faut donc être très prudent. Une prudence maximale nous est suggérée par l'axiome philosophique "ce dont on ne peut, ni ne pourra jamais, parler n'existe pas". Mais les philosophes qui défendent ce point de vue me paraissent oublier que nos règles scientifiques de prédiction d'observations marchent fantastiquement bien. Je ne peux me convaincre qu'il y a là, chaque fois, un miracle. Je pense donc qu'il y a une *cause générale*. Autrement dit, un Réel qui, suprêmement, 'est'. Il reste que ce Réel, comme on vient de le voir, n'est pas atomisable par la pensée et n'est, apparemment, même pas conceptualisable. Les limites posées sont donc vraiment strictes. De nature à (par exemple) discréditer les formes substantielles d'Aristote et les philosophies qui s'y rattachent. En effet, ce que j'ai exposé ne se traduit pas par l'assertion: "il y a les objets localisés, ayant des formes etc., *plus* autre chose". La globalité, ce n'est pas cela. En vérité, si étrange que cela paraisse, ce qui, dans la pensée antique, me semble être le moins incompatible avec les conditions que la physique pose aujourd'hui à la métaphysique c'est encore l'approche de Plotin, avec son *Un* inconnaissable qui est à la fois la source et l'étoffe suprême de tout ».
- **Marianne Bastid-Bruguière** a été l'invitée de l'émission *Le Grand Témoin*, le mercredi 23 juin, sur *Radio Notre-Dame*, à l'occasion du 400<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Matteo Ricci.

## ***À lire***

- **Pierre Delvolvé** : *Le droit administratif* (Paris, Dalloz, 2010, 5<sup>e</sup> édition, 152 pages). Extrait de la conclusion : « La réputation du droit administratif a pu être un temps compromise. Elle doit être rétablie. Ce n'est pas seulement pour le jeu intellectuel auquel il prête, car il n'est pas fait pour le plaisir des rhéteurs, mais pour le bon ordre de l'administration et la protection des administrés. L'essentiel est qu'il réponde aux besoins des personnes, tant publiques que privées, pour lesquels il a été conçu. [...] Ce n'est pas le contenant mais le contenu qui compte. Il appartient au législateur autant qu'au juge de le clarifier. Il appartient aux professeurs aussi de le faire : à ceux qui en font leur domaine en ne s'enfermant pas dans des abstractions incompréhensibles ; aux autres en n'incitant pas à une indifférence voire à une hostilité qui ne sont que le reflet de leur ignorance. Le droit des affaires est aujourd'hui l'objet d'une attirance à laquelle nombre d'étudiants succombent. C'est les tromper que de le leur enseigner sans leur parler de droit administratif : le droit des contrats administratifs, le droit du domaine public, le droit des travaux publics, pour ne retenir que des matières spéciales, sont autant du droit des affaires que le droit des sociétés ou le droit de la concurrence, et le droit de la concurrence est lui-même intégré au droit administratif. D'autres progrès concernent le contenu du droit administratif. L'esprit de domination qui l'a animé pendant longtemps a reculé devant celui de protection. C'est bon pour les libertés, ce ne l'est pas nécessairement pour la cité. L'accumulation des garanties peut conduire à l'inertie, la multiplication des procédures accroît les risques d'illégalité. Trop d'entraves conduisent au blocage. Or l'administration doit agir, non pas pour elle-même, mais pour autrui. Bridée à l'excès, elle ne peut plus agir : ce n'est pas tant elle-même que ses destinataires qui finissent par en souffrir. Il faut chercher un équilibre entre ce qui est nécessaire à elle autant qu'aux autres ».
- **Jacques de Larosière** a prononcé une allocution sur le thème "L'influence de la régulation financière sur l'investissement à long terme" lors d'un colloque organisé par la Caisse des Dépôts italienne à Rome le 17 juin. Le texte est accessible sur le site de l'Académie.

## ***Honneurs et distinctions***

- Le jeudi 17 juin, au Palais de l'Institut, M. le Chancelier **Gabriel de Broglie** a reçu les insignes de Grand Officier de la Légion d'honneur des mains de Mme **Hélène Carrère d'Encausse**, Secrétaire perpétuel de l'Académie française.
- **Emmanuel Le Roy Ladurie** a été nommé membre honoris causa de l'Académie des Sciences de Russie.